

<http://www.snetap-fsu.fr/L-intersyndicale-annonce-la-fin-de.html>



L'intersyndicale annonce la fin de la rétention des notes d'examen

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - Juin-juillet 2009 - Blocage des centres de correction -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juillet 2009

Date de parution : 9 juillet 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de l'intersyndicale de l'enseignement agricole public Snetap-[FSU](#) - Syac-[CGT](#) - Sud-Rural

Les personnels de l'Enseignement Agricole Public attendent des actes

La mobilisation des personnels cette année scolaire a été sans précédent. Le blocus des centres de correction d'examen et la rétention des notes par de nombreux correcteurs ont donné la mesure de l'exaspération des personnels.

Forte de cette détermination, l'Intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public a été reçue par le nouveau Ministre de l'Agriculture qui, à défaut de réponses immédiates, s'est engagé sur plusieurs rendez-vous avec les personnels.

L'intersyndicale a bien pris acte que le Ministre, par ses déclarations, semble se démarquer de ses prédécesseurs.

« L'Enseignement Agricole Public est le seul point noir de mon administration, et cela non du fait des agents ou des élèves, mais du fait de négligences politiques. » [1].

L'intersyndicale a donc décidé de restituer l'ensemble des bordereaux de notes des examens pour ne pas pénaliser les élèves mais reste cependant très attentive aux réponses concrètes qui seront apportées par le Ministre aux revendications qui sont plus que jamais d'actualité.

Le ministre s'est engagé, devant l'intersyndicale, à apporter une réponse avant la mi-juillet sur le rétablissement des 45 [ETP](#) de contractuels et le maintien des options facultatives, puis avant la rentrée, sur un moratoire sur les suppressions de postes dans l'[EAP](#) en 2010.

Par ailleurs le ministre a annoncé des assises nationales de l'enseignement agricole public en octobre. Celles-ci n'auront de sens qu'à partir du moment où des signes politiques forts de défense et de promotion de l'enseignement agricole public auront été envoyés aux personnels, trouvant des traductions concrètes dans le projet de loi de finances 2010.

La mobilisation des personnels à l'appel de l'Intersyndicale a démontré le bien-fondé d'une activité syndicale sur le long terme, déterminée, claire et responsable, qui ne joue pas la division syndicale, et qui répond aux intérêts des familles, des élèves et aux besoins établissements.

Les rendez-vous avec le Ministre sont maintenant pris.

L'Enseignement Agricole Public est entré en résistance et rien ne fera fléchir la détermination des personnels pour porter un autre projet pour le service public d'éducation.

L'intersyndicale annonce la fin de la rétention des notes d'examen

Paris le 08 juillet 2009

[1] propos du 6 juillet 2009, devant l'Intersyndicale